

COLLECTIF DES VOISINS
DE LA RUE AUGUSTE BLANQUI

Monsieur le Maire,

Place de l'Hôtel de Ville - BP 56

93602 Aulnay-sous-Bois Cedex

COURRIER EN RECOMMANDE

AVEC ACCUSE DE RECEPTION

Objet : réponse au courrier du 9 juin dernier
sur le rejet d'eaux d'exhaure au 28 rue Blanqui

Aulnay, le dimanche 18 juillet 2021

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du courrier du 9 juin, référencé GD/ES/020621, traité par Mr G. Dellong et signé par Mr El Kouradi, dont je vous remercie.

Je vous informe que, devant l'absence de réponse concrète satisfaisante de la collectivité, les riverains, de plus en plus inquiets au regard de la dégradation de la situation et des risques encourus après contact de leur assurance, se sont regroupés progressivement. Nous avons donc constitué ensemble un collectif informel de voisins. Je leur ai transmis votre courrier et nous avons tous préparé cette réponse.

D'abord, nous ne sommes pas sûrs d'avoir bien compris la teneur de votre réponse, en raison de l'utilisation de termes peu compréhensibles en la matière comme « pétitionnaire ». En revanche, il nous semble que vous n'abordez pas les questions de fond posées. En particulier, nous ne comprenons pas qu'il puisse nous être répondu que tout est normal.

Tant sur le plan du droit que celui de la préservation de l'environnement, l'écoulement de cette eau constitue une nuisance inacceptable pour tous les riverains : bruit irrégulier mais fréquent jour et nuit, dépôt de sable dans les caniveaux et sur les trottoirs, présence d'algues, donc dégradation des conditions d'hygiène, odeur maintenant. De plus ces nuisances atteignent la sphère publique, au-delà des limites de propriété, avec un pompage conséquent de la nappe phréatique qui pourrait affecter l'équilibre du sous-sol du voisinage. Cela pourrait modifier le sous-sol au point d'affaiblir les fondations de nos maisons, et affecte dangereusement l'équilibre écologique du quartier (surtout dans la perspective d'un réchauffement climatique avec à la clé, peut-être des sécheresses à venir).

Nous émettons également des doutes sur la façon dont le chantier est mené, au mépris d'un certain nombre de règles apparemment. Comme celui du panneau de chantier, toujours non rempli.

Nous nous posons donc la question de savoir pourquoi la collectivité n'est-elle pas plus à l'écoute des citoyens qui la constituent, malgré de belles déclarations d'intention ? Nous n'osons pas imaginer qu'une solution individuelle et partisane puisse remplacer l'intérêt collectif.

En l'absence de prise en considération, nous nous verrions dans l'obligation de publier auprès de la presse locale ainsi qu'aux différents blogs locaux les éléments de ce dossier qu'il nous semblera bon de communiquer,

Dans l'attente d'une réponse circonstanciée et un engagement des autorités compétentes,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

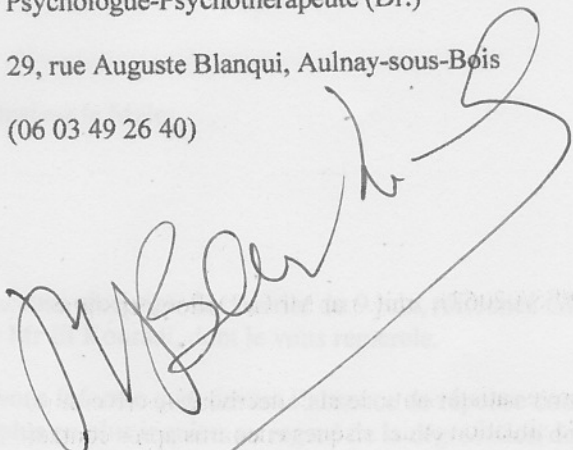
Pour le collectif,

Mireille Bouskela,

Psychologue-Psychothérapeute (Dr.)

29, rue Auguste Blanqui, Aulnay-sous-Bois

(06 03 49 26 40)



Damien Charron

36, rue Auguste Blanqui, Aulnay-sous-Bois

(01 48 68 09 70)

